

# Compte rendu Conseil d'école du Jeudi 9 Novembre 2023

## École primaire d'Ogy-Montoy-Flanville

### Personnes présentes :

#### **Représentants des communes :**

Mme Gautier (Ogy-Montoy-Flanville), Mme Dam (Coincy).  
Mme Maguin (Directrice du périscolaire).

#### **Enseignants :**

Ecole maternelle : Mmes PINS, HOCHARD, CLEMENT  
Ecole élémentaire : Mmes BIALEK, EHRHART, STIRCHLER, HENNEQUIN, DERULE, M. LORIN  
ATSEM: /

#### **Parents d'élèves :**

Représentants Parents : Mmes Bertaux, Ganne, Mangeot, Régent, Salvador, Schutz.

#### **Absents excusés :**

M. Kiffer (Inspecteur de l'Éducation Nationale)  
Mme Godard (Ajointe mairie de Coincy)  
Mme Gokmen, Mme Albert, Mme Piazza, Mme Grelot, Mme Grelier, Mme Triboulot (Représentants parents)  
Mme Quelin, Mme HUBER, Mme Wagner (ZIL)  
Mme Grosjean, Mme Sibille (ATSEMS)

### Organisation et relation avec les parents

- **Secrétariat de séance**
- **Communication avec les parents**
  - Prise en compte des remarques d'où qu'elles viennent
  - Importance du dialogue (ne pas attendre le dernier moment et ne pas colporter des choses sans vérification)
  - Respect mutuel (dans les remarques/dans la recherche de solutions)
  - Respect des séances (Président de séance garant du respect des horaires)

### Ordre du Jour

- 1) Modalités de vote et installation du premier Conseil d'école
- 2) Carte scolaire rentrée 2023
- 3) Règlement intérieur 2023/2024 (poursuite RI 22/23 et explication du report)
- 4) Nouveau projet d'école et Activités Physiques Quotidiennes (A.P.Q.)
- 5) Présentation du projet pHARE et lutte contre le harcèlement scolaire
- 6) Organisation de l'Activité Pédagogique Complémentaire (A.P.C.)
- 7) Charte de la Laïcité, Égalistes et éducation à la sexualité (directive ministérielle, circulaire du 30/09/2022)
- 8) Relations entre cycles et avec le périscolaire
- 9) Sécurité P.P.M.S. : Risques Majeurs/ P.P.M.S. Attentat-Intrusion / Sécurité des élèves et du personnel
- 10) Transport scolaire (horaires, sécurité) et service minimum en relation avec la mairie
- 11) Relations avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (U.S.E.P.) / piscine
- 12) Coopérative scolaire / subventions mairies
- 13) Projets et sorties pédagogiques
- 14) Divers

## Ajout de 2 points à l'ordre du Jour

1/ Renouvellement, pour une durée maximale de trois ans, de l'organisation des enseignements répartis sur quatre jours hebdomadaires.

VOTE: ajout accepté, à l'unanimité

2/ Travaux et projets

VOTE: ajout accepté, à l'unanimité

## 1/Résultats des élections 2023/2024

- Postes à pourvoir : 9
- Taux de participation : 65,53% (pour rappel 61,71 % en 2022 65,26% en 2021, 51,69% en 2020)
- Vote par correspondance uniquement

Remerciements aux parents volontaires pour la constitution du matériel et pour le dépouillement.

Félicitations pour l'élection et remerciements pour l'implication.

## 2/ Carte scolaire : effectifs du RPI rentrée 2023

### **Maternelle : total de 91 élèves**

- PS/MS : Mmes Clément / Mme Quelin (vendredi): 12+15=27 élèves
- PS / MS : Mme Hochard : 12 + 17 = 29 élèves
- GS Mme PINS : 24 élèves

Point sur les ATSEMS (2 postes)

### **Elémentaire : total de 135 élèves**

- GS/CP : Mme Bialek : 11 + 9 = 20 élèves
- CP/CE1 : Mme Ehrhart : 14 + 10 = 24 élèves
- CE1/CE2 : Mme Stirchler : 20 + 4 = 24 élèves
- CE2 : Mme Hennequin : 25 élèves
- CM1 : Mme Derule / Mme Quelin (mardi) : 25 élèves
- CM2 : M. Lorin / Mme Huber (lundi et mardi) : 28 élèves

### **TOTAL : 226 élèves pour l'école primaire**

### **Commentaires :**

Perception différente du collège P. Valéry. Les départs vers la 7<sup>ième</sup> à de La Salle qui étaient injustifiées ont été pour le moment endigués et le collège de rattachement remercie l'école d'Ogy-Montoy-Flanville pour le travail de communication entrepris depuis de nombreuses années.

Pour la rentrée 2023 : départ de 25 CM2 et arrivée de 24 PS (chiffres état-civil des mairies) donc tout va bien au niveau des effectifs. + 14 nouveaux élèves.

### **Point sur l'évolution des effectifs depuis 2012**

- ▣ 2012/2013 : 51 + 98 = 149 élèves pour 7 classes
- ▣ 2013/2014 : 67 + 94 = 161 élèves pour 7 classes
- ▣ 2014/2015 : 61 + 101 = 162 élèves pour 7 classes
- ▣ 2015/2016 : 69 + 102 = 171 élèves pour 7 classes
- ▣ 2016/2017 : 75 + 109 = 184 élèves pour 8 classes (fusion)
- ▣ 2017/2018 : 69 + 114 = 183 élèves pour 8 classes
- ▣ 2018/2019 : 78 + 114 = 192 élèves pour 8 classes
- ▣ 2019/2020 : 83 + 116 = 199 élèves pour 8 classes
- ▣ 2020/2021 : 78 + 124 = 202 élèves pour 8 classes
- ▣ 2021/2022 : 86 + 129 = 215 élèves pour 8 classes

- ▣ 2022/2023 : 88 + 133 = 221 élèves pour 9 classes
- ▣ 2023/2024 : 91 + 135 = 226 élèves pour 9 classes (moy. 25 par classe)
- ▣ Soit un solde de 42 depuis 2016 et de 77 depuis 2012 avec 2 ouvertures de classes.

### **Point sur les dérogations**

Dans les 14 nouveaux élèves, il y a différentes configurations :

- Nouvelles constructions
- Emménagements
- Dérogation pour rapprochements de fratrie
- Dérogation pour enfants d'agents travaillant dans la commune

### **Commentaires :**

Le Conseil des Maîtres se demande pourquoi la mairie n'a pas soutenu sa décision d'un refus de dérogation (pour irrespect envers certains enseignants). La représentante de la mairie d'Ogy-Montoy-Flanville indique que le dossier a été analysé et les décisions prises en conséquence.

### **3/ Règlement intérieur**

- Le règlement intérieur est un élément de référence pour rappeler les règles en vigueur dans une école. Il ne peut être totalement exhaustif mais permet un cadrage juridique.
- Il doit être voté chaque année lors du premier CE.
- Il doit être porté à la connaissance des parents et des élèves (Internet ou autres).
- Mise en ligne sur les sites des mairies d'Ogy-Montoy-Flanville/Coincy avec le premier CR.

### **Vote du règlement intérieur**

- Pas de point ajouté cette année : Une refonte du RI (règlement intérieur) est prévue lors du Conseil d'école 2 car le règlement type départemental va être modifié. Un nouveau RI sera donc mis au vote au Conseil d'école 2 normalement.
- Vote du règlement de l'école primaire : adopté à l'unanimité

### **Rappel du rôle du directeur**

\*Veille au bon fonctionnement de l'école et de l'application du RI.

\*Répartit les élèves entre les classes et les groupes et organise le service des enseignants après avis du CM.

\*Anime la vie de la communauté scolaire en réunissant notamment le CM, le CE et les équipes éducatives.

### **Commentaires :**

Un rappel aux parents est fait indiquant qu'en premier lieu, si besoin, il faut s'adresser à l'enseignant de son enfant. Le directeur peut être ensuite amené à se joindre à la discussion.

### **4/ Dérogation à renouveler pour la semaine de 4 jours**

Notre école a eu par le passé une organisation sur 4 journées avec le mercredi matin. L'école finissait les L/M/J/V à 15H30.

Il a été ensuite décidé d'assouplir l'organisation et de laisser le choix aux mairies. L'école d'OMF a décidé de revenir à la semaine de 4 jours en accord avec les différents partenaires et sous forme de dérogation, renouvelable.

Il s'agit de procéder à nouveau au renouvellement, pour une durée maximale de trois ans, de l'organisation des enseignements répartis sur quatre jours hebdomadaires.

**VOTE** : dérogation acceptée à l'unanimité

## 5/ Nouveau projet d'école (2021/2025) et Activités Physiques Quotidiennes (A.P.Q.)

L'Education nationale a demandé de construire un nouveau projet d'école pour la période 2021/2025 en partant d'éléments de diagnostic, en analysant les points forts et les réussites.

### **L'équipe enseignante a choisi 3 objectifs :**

- Accompagner l'équipement numérique de l'ensemble de l'école primaire.
- Développer les actions concernant la santé, la culture et aller vers un écolabel.
- Développer la communication avec les familles afin de poursuivre un climat de confiance et d'intérêt pour l'école.

### Evaluation d'école 2022/2023

Notre école a fait l'objet d'une évaluation qui a mis en lumière les qualités mais aussi les points à améliorer. Les mairies ont été destinataires du rapport final qui a fait l'objet d'une présentation au Conseil d'école 3 en présence de notre Inspecteur de Circonscription.

Un moment sera dédié cette année pour réactualiser le projet d'école suite à cette évaluation.

### **Commentaires :**

Une charte va être proposée aux parents concernant des sujets comme « règles à suivre lors d'accompagnement de sorties scolaires » ou « code de conduite aux abords de l'école ».

### APQ : Activités physiques quotidiennes

- Tous les jours, ce sont 30 minutes qui doivent être consacrées à des activités physiques dans le cadre scolaire mais il s'agit également d'un contrat avec les parents qui devraient faire bouger les enfants 30 minutes supplémentaires dans le cadre privé. Il s'agit donc **d'un effort collectif** d'une heure quotidienne
- Il est important de rappeler le rôle de l'EPS, du sport au niveau de la santé, de l'attention et du bien-être.
- Ces activités participent également au programme Génération 2024 (label de notre école).
- Les APQ peuvent être fractionnées ou combinées sur le temps scolaire et périscolaire.
- Cette mise en place peut être accompagnée hors temps scolaire par différents acteurs et partenaires (familles, associations, municipalités, clubs sportifs...).

## 6/ Présentation du projet pHARe et lutte contre le harcèlement scolaire

- ☐ Il s'agit d'une priorité gouvernementale.
- ☐ Chaque école a l'obligation de s'engager dans le programme pHARe (**P**rogramme de lutte contre le **HAR**cèlement à l'**É**cole)
- ☐ Il s'agit d'un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées fondé sur 8 piliers.

### **Les 8 piliers du programme pHARe**

- 1) Mesurer le climat scolaire
- 2) Prévenir les phénomènes de harcèlement
- 3) Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
- 4) Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement
- 5) Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme
- 6) Mobiliser les instances de démocratie scolaire et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement
- 7) Suivre l'impact de ces actions
- 8) Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources

### Concrètement dans notre école :

- Toutes les situations soulevées ont été analysées en interne voire avec l'aide de l'Inspection.
- Pour le moment, il a été démontré que le terme « harcèlement » avait été abusivement utilisé.
- Pour qu'un fait de harcèlement soit recevable, il y a une procédure bien claire qui est mise en place.
- Questionnaire à donner du CE2 au CM2

**Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique et/ou psychologique. Le phénomène se prolonge parfois en ligne.**

### 7/ Organisation des APC

APC = Activité Pédagogique Complémentaire

Il s'agit d'une aide pédagogique à destination des élèves qui ont quelques difficultés ou qui sont en grande difficulté. Ces heures viennent s'ajouter aux heures d'enseignement. La base en est le volontariat et les parents doivent donner leur accord écrit. Différentes formes peuvent être données à cette aide.

Il ne faut pas oublier le RASED qui est un élément essentiel dans le dispositif de l'Éducation nationale. Ce réseau d'aide épaula les enseignants face à de grandes difficultés rencontrées par certains élèves.

### Commentaires :

- L'enseignant est responsable des enfants pendant ces créneaux, non le périscolaire (à indiquer sur le document).
- La mairie indique qu'il a été mis en place un accès pour les habitants à PROF' EXPRESS proposant des cours gratuits (infos envoyées par la mairie aux habitants).

### 8/ Charte de la Laïcité, Égalités et éducation à la sexualité (directive ministérielle, circulaire du 30/09/2022)

- Charte de la Laïcité: Charte qui devrait être connue de tout parent également et qui garantit une protection et une égalité pour tous:
- Égalités : Garantir l'égalité filles/garçons et permettre à chacun(e) de trouver sa place dans la société et tout d'abord à l'école (cour de récréation plus égalitaire ...).
- Éducation à la sexualité (directive ministérielle, circulaire du 30/09/2022): 3 séances doivent être réservées à l'information aux élèves: connaître son corps, le protéger et prévenir la maltraitance.  
**Le site Eduscol permet d'obtenir des documents ressources et peut être accessible à tous, enseignants comme parents.**

### Référence :

- Circulaire "L'Éducation à la sexualité" n° 2018-111 du 12-9-2018 :  
<https://www.education.gouv.fr/bo/18/Hebdo33/MENE1824340C.htm>
- Circulaire "Éducation à la sexualité" du 30-09-2022 :  
<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo36/MENE2228054C.htm>

**Certaines familles ont remis en cause les enseignements de l'école de la République dans le domaine de l'Éducation à la sexualité. Nous constatons que ces personnes ont été inquiétées par des informations erronées qui circulent sur les réseaux sociaux depuis la rentrée.**

L'Éducation à la sexualité contribue à une meilleure connaissance et à un meilleur respect de soi et des autres, à la prévention des violences sexistes et sexuelles, et à la promotion de l'égalité.

La circulaire de 2022 précise qu'il "conviendra d'être particulièrement vigilant à ce que les sujets abordés lors de ces séances soient conformes aux dispositions de la circulaire et explicités auprès des familles afin d'éviter toute méprise sur ce qu'est réellement cette éducation au respect de soi et des autres."

Il est précisé dans la même circulaire "une fois par année scolaire, les directeurs d'école inscriront l'éducation à la sexualité à l'ordre du jour du conseil d'école".

La circulaire de 2018 apporte des éléments précis: "**À l'école élémentaire, (...) À ce niveau d'âge, il ne s'agit pas d'une éducation explicite à la sexualité. Au regard des programmes d'enseignement, plusieurs thématiques peuvent constituer un objet d'étude, en prenant en compte l'âge des élèves :**

- l'étude et le respect du corps ;
- le respect de soi et des autres ;

- la notion d'intimité et de respect de la vie privée ;
- le droit à la sécurité et à la protection ;
- les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille) ;
- la description et l'identification des changements du corps, particulièrement au moment de la puberté ;
- la reproduction des êtres vivants ;
- l'égalité entre les filles et les garçons ;
- la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Ces questions font l'objet d'une intégration à l'ensemble des autres contenus d'enseignement et des opportunités apportées par la vie de classe."

#### **Commentaires :**

Mme Laurence Derule fait partie du groupe de travail départemental à ce sujet, afin de créer des outils pour les écoles.

#### 9/ Relation dans le cadre des cycles

- Des échanges ont lieu au sein de l'école afin de permettre aux élèves de vivre des moments en commun. La liaison GS/CP reste un moment intéressant. Des élèves de l'élémentaire peuvent être pris en charge par la Maternelle dans le cadre de l'aide pédagogique par exemple. Des échanges sportifs ont lieu également. Parfois, les grands organisent des rencontres pour les plus petits dans le cadre de l'USEP.
- Des échanges ont lieu entre l'école élémentaire et le collège. Des réunions sont régulièrement planifiées au collège Paul Valéry. Le Conseil École-Collège permet des échanges avec les professeurs du secondaire. Des documents particuliers sont élaborés (PPRE passerelle/ progressions communes ...
- Pour rappel, une modification des cycles a eu lieu pour accroître cette liaison école/collège (cycle 3 = CM1/CM2/6<sup>ième</sup>)
- Une réunion de liaison aura lieu chaque année en juin pour parler des élèves qui vont au collège public de secteur P. VALÉRY.
- Les dossiers scolaires des CM2 seront transmis aux parents en fin d'année.

#### **Relation avec le périscolaire**

- La relation est toujours aussi étroite avec le périscolaire.
- Mme Maguin se félicite de la bonne relation avec les enseignants. Les informations circulent et la coordination est de mise.

#### 10/ Sécurité PPMS R.M. et A.I., exercices incendie et confinement D.U.E.R.

- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)
- Désormais il y a deux PPMS : Risques Majeurs (RM) et Attentat-Intrusion (A-I)

Présentation :

- Obligatoire pour chaque école
- Mémoire de la sécurité de l'établissement
- Contenu à la disposition de la commission de sécurité
- Exercice incendie et confinement **Lundi 25 septembre à 10h00 et 10h30**
- Exercice intrusion **Lundi 9 octobre 10h00**

Utilisation de l'alarme incendie très efficace.

Le confinement s'est bien passé (coup de sifflet).

L'exercice Intrusion n'a pas trop suscité de problèmes (sous forme de jeux pour les maternelles...). Le problème se situe davantage au niveau du signal d'alarme (corne de brume).

D.U.E.R. (en partenariat avec la mairie)

### **Commentaires :**

Discussion entre l'équipe et la mairie concernant la façon de prévenir les collègues en cas réel d'intrusion, et concernant le système d'alarme actuel (possibilité de mise en place d'un système dans chaque classe évoqué).

### **11/ Transports scolaires et service minimum**

- Comme dans tous les RPI, un circuit de transport est mis en place en partenariat avec le Conseil Régional. Chaque élève est doté d'une carte de transport.
- Le service minimum en cas de grève des enseignants sera assumé par la mairie.

### **Commentaires :**

Pour la rentrée 2024, le transport méridien ne sera plus pris en charge par la Région et la mairie a décidé d'assumer le coût afin que les familles n'aient pas à prendre en charge ces frais de transports.

### **10/ USEP / piscine**

- L'Union sportive de l'enseignement du premier degré est une association qui vise à promouvoir les valeurs du sport dans le cadre de cycles très variés. Les élèves vont se confronter à des pairs d'autres écoles.
- L'école d'Ogy-Montoy-Flanville est très attachée à la collaboration avec cette association (licence USEP directement incluse dans la coopérative à partir de la GS).

### **PISCINE**

- 20 séances prévues pour les GS, CP et CM2.

Pour les GS, l'idée est de permettre l'aisance aquatique pour accéder à une meilleure pratique en CP. Les CM2 doivent essayer de valider le "Savoir-nager" avant l'arrivée au collège. Période 1 pour les CP/CE1 et les CM2 et périodes 2 et 3 pour les GS et GS/CP

### **Commentaires :**

Le coût dédié à la piscine a plus que doublé, le conseil municipal a décidé de financer la totalité du cycle piscine (bus et entrées). Pour 2023, il s'agit d'un montant de 7600€ (1 classe de plus, le transport est plus cher, il y a davantage de séances).

Pour les parents ayant l'agrément piscine, il serait intéressant qu'ils se signalent auprès de l'équipe enseignante.

### **13/ Coopérative scolaire / subventions**

- La coopérative scolaire de l'école primaire est en étroite liaison avec l'USEP qui lui donne un cadre juridique. L'ensemble des classes est rattaché à l'association USEP. Le fait que le Directeur soit garant de la coopérative à titre bénévole fait économiser environ 500 euros par an à cette coopérative d'école (par rapport à une adhésion à l'OCCE).
- Une assemblée générale doit se tenir comme chaque année (cette année lundi 4 décembre) et un réviseur aux comptes surveillera les bilans financiers du trésorier (directeur), seul détenteur d'un chéquier.
- L'ensemble des coopératives des classes est consultable en toute transparence.
- Parole à la mairie pour les subventions :
  - Les Mairies d'OGY-MONTOY-FLANVILLE et de COINCY participent au prorata pour : 3000€ de subvention en début d'année (matériel) et 4000€ pour les sorties, somme généralement affectée au transport par l'équipe pédagogique.
  - Des sujets sont en cours d'étude pour le moyen terme : aménagement de la cour des maternelles, installation éventuelle de structures : la mairie commence des prises de contact à ce sujet (voir point concernant les travaux).

## [14/ Projets et sorties pédagogiques 2023 2024](#)

### Projets et sorties pédagogiques école maternelle

- 28/11 matin : Spectacle de la compagnie Pois de senteur : le Noël de Néroline pour les PS, MS et GS offert par l'APE.
- Volonté de proposer une sortie à la salle Braun de Metz pour voir un spectacle, selon les financements pour bus et entrées (7€/élève) vers le mois d'avril.
- École dehors pour les GS : le 06/10 de 14h à 16h au verger de Montoy-Flanville (indices de l'automne, observations/écoute de la nature, chants, lecture offerte, chasse aux trésors dans la nature).
- Le 20/10 annulée à cause des fortes pluies (jeux de société à la place)
- Intervention du papa de Romyo en PS pour présenter la musique mexicaine, sombrero et ukulélé le 16/10. Il reviendra pour une nouvelle intervention chant et danse fin décembre.
- Prêts de livre de la bibliothèque de l'école les lundis matin avec l'aide de parents d'élèves volontaires (emprunt de livres, lecture offerte)

### Aménagement de la cour de la maternelle

- Une cour de récréation sans jeux est source de jeux brusques.
- Proposition d'achat de grands jeux de construction
- Utilisation d'échasses et de véhicules
- Réflexion autour d'un projet pour une cour plus sereine, coin calme, coin jeux, ...

### Projets et sorties pédagogiques école élémentaire

- 22/01/24 (À venir) : spectacle en allemand avec la troupe Globethéâtre57, cela concerne les classes du CP au CM2, subvention ADAGE à hauteur de 70%, le reste est pris en charge par l'APE.
- 27/09/23 Remise officielle du drapeau du Souvenir français au Château de Pange
- 7/10/23 Cérémonie à Noisseville : des élèves de l'école ont représenté avec fierté le village d'Ogy-Montoy-Flanville à la cérémonie d'inauguration de la Lorraine explorée au monument de Noisseville

### Projets communs

- Saint Nicolas le mardi 5 décembre

## [15/ Travaux et projets dans l'école et à proximité](#)

### - **Parole aux mairies :**

\* En 2024, la mairie prendra en charge la mise à jour du système d'alarme.

\* Tableaux numériques : projet terminé.

\* Projet cour : en gestation

\* City Stade en face de l'école : en cours

\* Il est prévu à long terme : d'isoler le bâtiment, de remplacer les luminaires par des leds, de remplacer la chaudière

- **Courriers envoyés en mairie avant les vacances par le directeur** afin que la mairie puisse organiser la mise en œuvre des travaux nécessaires (par exemple le plafond de la classe de CM2 a été refait à l'automne 2023).

Une bonne communication entre les équipes de la mairie et le directeur est indispensable.

## [16/ Divers](#)

- **Parole aux parents** : pas de commentaire supplémentaire



- **Parole à l’APEOMF :**
  - Rappel à l’équipe enseignante qu’il est possible de demander des subventions à l’APE (livres, sorties...)
  - Cadeaux de rentrée 2023 : Schultüte pour les CP offerts par les CM2, gourdes pour les PS, dictionnaires pour les CE1 (environ 400€ de dépenses)
  - Organisation d’un goûter d’Halloween à la salle de Montoy Flanville : merci à la mairie pour le prêt de la salle, merci aux parents pour les gâteaux
  - Organisation d’une vente de fleurs (finalisée) (environ 300€ de bénéfices pour l’APE)
  - Organisation d’une vente de Miel et Pain d’Epices (toujours en cours)
  - Subventions déjà acceptées pour cette année :
    - Livres pour la maternelle (offerte par les maitresses en fin d’année) : 83€ de subvention
    - Brioches de St Nicolas (coût à confirmer, environ 200€)
    - Prise en charge d’un spectacle pour les maternelles (500€)
    - Prise en charge d’une partie du montant du spectacle en allemand pour l’école élémentaire (coût à confirmer, environ 250€)
- **Fête Scolaire 2024** : date encore à fixer et thème : Les JO ?
- **Conseils d’école** des 2ème et 3ème trimestres

**Jeudi 12 mars 2024 à 17 h 30**

**Vendredi 14 juin 2024 à 17 h 30**